



Le Conseil Départemental de l'Aveyron  
en partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC et la SNAM  
présente le concours

**EN MODE # ...**



**PILES,  
COLLECTEZ,  
RECYCLEZ !**

grande collecte de piles  
et batteries usagées

**du 2 au 27 novembre**

ouverte à tous les collèges,  
publics ou privés

[aveyron.fr](http://aveyron.fr)





**De quoi s'agit-il ?** D'une opération de collecte de piles usagées organisée par le Conseil Départemental de l'Aveyron en partenariat avec l'éco-organisme agréé SCRELEC et la SNAM, usine de recyclage basée à Viviez (12).

**Objectif ?** Sensibiliser les collégiens de l'Aveyron à la réduction des déchets et à l'économie circulaire par le geste du tri et du recyclage.

**Date ?** Du lundi 2 novembre au vendredi 27 novembre 2015.

**Qui participe ?** Les collèges publics et privés volontaires de l'Aveyron.

**Date limite d'inscription ?** Le vendredi 16 octobre 2015.

**Sur quelle zone ?** Le département de l'Aveyron.

**Qui gagne ?** Les 3 collèges ayant collecté les 3 poids les plus lourds de piles et batteries usagées (poids du bac/nombre d'élèves de l'établissement).

**Que gagne-t-on ?** Le financement d'un projet pédagogique à hauteur de :

- 1<sup>er</sup> prix : valeur de 400 €
- 2<sup>ème</sup> prix : valeur de 300 €
- 3<sup>ème</sup> prix : valeur de 200 €

En cas d'ex-aequo, les deux 1<sup>ers</sup> prix recevront chacun 350 €.

**Matériel mis à disposition des collèges ?**

- Bacs de collecte
- Bulletin de participation
- Règlement du concours
- Outils de sensibilisation.

**Mécanisme du concours ?**

- Du lundi 2 novembre au vendredi 27 novembre 2015. Collecte de piles et batteries usagées (livraison standard de bacs de collecte. Des bacs supplémentaires sont disponibles sur simple appel).
- Le vendredi 27 novembre 2015 au soir : fermeture des bacs par le Chef d'Etablissement ou son référent pour le concours. Rassemblement des bacs de collecte pleins en un seul point d'enlèvement au sein de l'établissement.
- Entre le lundi 30 novembre et le vendredi 11 décembre 2015 : pesée des bacs de collecte et enlèvement, identifiés par un bordereau de pesée, par la SNAM. EN PRESENCE IMPERATIVE du Chef d'Etablissement ou de son référent pour le concours.

**Remise des prix ?** Janvier 2016 en présence : des chefs d'Etablissement et des Référents des collèges, de la Direction de SCRELEC, de la Direction de la SNAM, du Conseil Départemental de l'Aveyron, d'élus, de journalistes, d'invités...

Correspondant Conseil Départemental à contacter pour toute question sur le concours et pour la livraison des outils



Delphine BIELANSKY : 05.65.55.09.69  
delphine.bielansky@aveyron.fr  
Direction de l'environnement  
50 Route de Moyrazes 12000 RODEZ  
www.aveyron.fr

# RÈGLEMENT DE L'OPÉRATION

**Article 1 : Organisateur** : L'opération de collecte et de recyclage de piles inter-collèges est organisée par le Conseil Départemental de l'Aveyron en partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC, chargé de la collecte et de l'élimination des piles et accumulateurs et la SNAM, usine de recyclage basée à Viviez en Aveyron.

SCRELEC est un éco-organisme agréé, à but non lucratif, d'intérêt public, dont l'activité relève du Décret 2009-1139 du 22 septembre 2009 relatif à la mise sur le marché de piles et accumulateurs et à l'élimination des piles et accumulateurs usagés.

**Article 2 – Thème** : Le thème de l'opération est la collecte des piles et batteries usagées par les élèves des Collèges, privés ou publics, sis dans le département de l'Aveyron, sous la responsabilité du Chef de l'Etablissement et du Responsable de l'opération, nommé par le Chef d'Etablissement concerné.

Ce thème a pour but de sensibiliser les élèves à la réduction des déchets, et à l'économie circulaire par le geste du tri et du recyclage. L'opération a pour titre « En mode # piles, collectez, recyclez ! »

**Article 3 : Participants** : Les participants sont :

- Les collèges, publics et privés, du département de l'Aveyron.
- Avec l'ensemble de leurs élèves et les élèves des classes désignées par l'Etablissement.
- Sous la responsabilité du Chef d'Etablissement ou du Responsable du concours nommé par le Chef d'Etablissement.

Le fait de participer à la présente opération implique l'acceptation par chaque Etablissement du présent règlement et du transfert de la propriété des piles et batteries collectées à SCRELEC, qui en assurera la collecte et le recyclage avec ses partenaires habituels, dont la SNAM en Aveyron.

**Article 4 – Modalité** : Chaque Etablissement devra collecter le maximum de piles et batteries usagées entre le lundi 2 et le vendredi 27 novembre 2015.

**Article 5 – Logistique** : Les piles et batteries usagées seront stockées, par chaque collège participant, dans un ou plusieurs bacs de collecte fournis par SCRELEC.

Chaque bac de collecte devra être identifié au nom du collège, au moyen d'un bordereau de pesée fourni par le Conseil Départemental. Tout bac de collecte qui s'ouvrirait lors de la pesée sera disqualifié.

Entre le lundi 30 novembre au vendredi 11 décembre 2015, la SNAM

procèdera à la pesée des bacs et à l'enlèvement auprès de chaque Etablissement pour le compte de la société SCRELEC.

La pesée de la SNAM se fera impérativement en présence d'un ou de plusieurs témoins de chaque Etablissement, signataire(s) du bordereau de pesée. Cette pesée fera foi pour la sélection du gagnant de l'opération.

**Article 6 – Désignation du gagnant** : Les gagnants seront les 3 collèges ayant collecté les 3 poids les plus lourds de piles et batteries usagées (poids du bac/nombre d'élèves de l'établissement). Afin de garantir que le poids des bacs de collecte est bien constitué par des piles et batteries, à l'exception de tout autre objet ou matériau, les bacs des 3 pesées les plus lourdes seront ouverts en présence de la direction de la SNAM.

La présence de tout autre objet ou matériau que des piles ou batteries, dans un ou plusieurs bacs de collecte entraînerait d'office l'élimination de l'établissement responsable de la collecte.

**Article 7 – Récompenses** : 3 gagnants

La société SCRELEC remettra à la Direction de chaque établissement gagnant ou au Responsable de l'opération désigné par la Direction de chaque Etablissement gagnant :

- 1<sup>er</sup> Prix : financement d'un projet à hauteur de 400 €
  - 2<sup>ème</sup> Prix : financement d'un projet à hauteur de 300 €
  - 3<sup>ème</sup> Prix : financement d'un projet à hauteur de 200 €
- En cas d'ex aequo, les deux 1<sup>ers</sup> prix recevront chacun 350 €.

Ces prix seront remis en janvier 2016\* lors d'une cérémonie en présence des chefs d'Etablissement et des Référénts des collèges, du Conseil Départemental de l'Aveyron, de la Direction de SCRELEC, de la Direction de la SNAM, d'élus, de journalistes, d'invités. . .

\* Lieu et date seront définis ultérieurement par le Conseil Départemental de l'Aveyron.

**Article 9 – Droit d'auteur** : Chaque participant autorise le Conseil Départemental et SCRELEC à mentionner éventuellement son nom et utiliser les éventuelles photos à des fins de communication et de promotion, et abandonne ses droits à l'image, sans condition ni contrepartie.



EN MODE #...

PILES,  
COLLECTEZ,  
RECYCLEZ !



## UNE OPÉRATION

Educative  
Respectueuse de l'environnement  
Simple à mettre en place  
Créatrice de richesse locale  
Dynamisante pour l'économie  
circulaire

Pour plus d'information sur l'opération

### **CONTACTER :**

Delphine BIELANSKY  
05 65 55 09 69  
delphine.bielansky@aveyron.fr

Conseil Départemental de l'Aveyron  
www.aveyron.fr

SCRELEC  
8, rue Edouard Naud  
92130 ISSY -les -Moulineaux  
01 41 33 08 52  
www.screlec.fr





Opération de collecte de piles et batteries usagées

FICHE D'INSCRIPTION À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT PARTICIPANT  
et à retourner au plus tard **le 16 octobre 2015**

→ par courriel à [delphine.bielansky@aveyron.fr](mailto:delphine.bielansky@aveyron.fr)

→ par courrier à Delphine BIELANSKY - Conseil Départemental de l'Aveyron -  
Direction de l'Environnement - 50, route de Moyrazès - 12000 RODEZ

---

## L'ETABLISSEMENT

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

Nombre d'élèves total.....

Nombre de classes total.....

---

## RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT

Nom : .....

Ligne directe.....

Courriel.....

## RESPONSABLE DU CONCOURS POUR L'ÉTABLISSEMENT

Nom .....

Ligne directe .....

Courriel .....

---

### OUTILS

- Au-delà des bacs standards de collecte qui vous seront installés, vous pouvez demander les outils suivants :

une mini-box par élève     un dépliant par élève

deux affiches posters/établissement

des éléments pour une présentation pédagogique

- Souhaitez-vous continuer la collecte des piles et batteries usagées à l'issue de l'opération ?

Oui     Non

---

### ENGAGEMENT

Je (nous), soussigné(e, és), reconnais(sons) avoir pris connaissance du règlement\* de l'opération « En mode # piles, collectez, recyclez ! » organisée par le Conseil Départemental en partenariat avec SCRELEC et la SNAM et je (nous) l'accepte(ons)

A ....., le .....

Signature(s) précédée(s) de la mention « *lu et approuvé* »

Chef d'établissement

Et/ou

Responsable du concours  
de l'Établissement